



Comité Vovinam-VietVoDao Midi-Pyrénées

Coupe du sud de la France 2007.

Vovinam-VietVoDao

à TOULOUSE, les 3 et 4 Mars 2007

Chers Maîtres, Enseignants, Dirigeants et Praticants

C'est avec un grand plaisir que Le Comité Vovinam Viet Vo Dao Midi-Pyrénées, vous annonce l'organisation de la coupe sud de la France les **3 et 4 mars 2007** à **partir de 13h**.

Cette compétition sera l'occasion de nous retrouver une fois de plus dans un esprit d'échange et de convivialité.

Afin de préparer au mieux cet événement vous trouverez ci-joint :

- i. [Les éléments à fournir rapidement](#)
- ii. [Le programme](#)
- iii. [Les épreuves](#)
- iv. [Autorisation parentale](#)
- v. [Rappel du règlement combat](#)
- vi. [Fiche d'inscription épreuves techniques](#)
- vii. [Fiche d'inscription épreuves combats](#)
- viii. [Fiche d'inscription hébergements, repas](#)
- ix. [Le plan d'accès au site](#)

Afin de mieux vous servir et pour limiter au maximum les désagréments d'une organisation de cette taille, nous vous invitons à nous renvoyer vos inscriptions le plus rapidement possible.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de la Coupe du Grand Sud, nous comptons sur vous pour informer et encourager vos pratiquants.

IMPORTANT : Au-delà du 20 février 2007, nous ne pourrons plus assurer l'hébergement au coût proposé; Concernant les annulations, les annulations postérieures au 20 février seront remboursées à hauteur de 50%; au-delà du 25 février, le pratiquant s'engage pour l'intégralité de la somme due.

I. Eléments à fournir :

- **Feuille d'inscription remplie par le responsable du club.**
- **Autorisation parentale pour les mineurs** (ci-jointe autorisation type).
- **Pour les compétiteurs un certificat médical (- de 1 mois) déclarant l'aptitude à la compétition de viet vo dao.** Le Comité Midi-Pyrénées, se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation. **Il ne sera accepté aucune dérogation.** L'inscription à la Coupe du Grand Sud 2007 implique la prise de connaissance de ce règlement et sa pleine acceptation.
- **La licence VOVINAM VIET VO DAO 2006-2007.**
- **Un chèque à l'ordre du : **Comité Vovinam Viet Vo Dao Midi-Pyrénées** du montant des inscriptions et hébergements pour l'ensemble des participants du club.**

Merci de renvoyer rapidement le dossier d'inscription ainsi que le chèque de règlement à :

« Vovinam Viet Vo Dao Auterivain 47 BD notre dame 31190 Auterive »

Pour tout renseignement concernant les épreuves de la coupe appeler :

SANDRE CYRIL ☎ 06.19.80.91.15 - ✉ CYRIL.SANDRE@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant les hébergements et repas appeler :

AITIER Elise ☎ 06.13.02.58.46 - ✉ elise.aitier@yahoo.fr

BARTHET Michelle ☎ 06.18.02.38.77 - ✉ barthet@free.fr

II. le programme :

Samedi 3 mars :

- 13h00 accueil des participants
- 14h00 début des éliminatoires coupes techniques enfant, adulte, toutes ceintures.
- 16h00 suite des éliminatoires coupes techniques + début des éliminatoires combats.
- 18h30 clôture des éliminatoires pour la journée (bonne douche !!!).
- 19h30 repas.

Dimanche 4 mars :

- 08h30 reprise des éliminatoires combat + combat par équipes.
- 10h30 finale toutes épreuves et remise des trophées.
- 12h00 clôture de la Coupe du Grand Sud de la France 2007.

III. les épreuves :

Epreuves techniques¹

➤ **Techniques(14 ans ou moins) toutes Ceintures jusqu'au 3^{ème} cap vert**

1. Khai Mon Quyen (**uniquement ceinture orange jusqu'au 3^{ème} cap**)
2. Thap Tu Quyen
3. Techniques de base (**uniquement ceinture orange jusqu'au 3^{ème} cap**)
4. Quyen synchronisé (**quyen au choix, 3 personnes minimum**)
5. Song Luyen Mot

➤ **Techniques(+ 14 ans) pour Ceinture Bleu jusqu'au 3^{ème} cap**

6. Khai Mon Quyen (**uniquement débutant**)
7. Thap Tu Quyen
8. Long Ho Quyen
9. Quyen synchronisé (**quyen au choix, 3 personnes minimum**)
10. Song Luyen Dao (**12 techniques**)
11. Song Luyen Mot

➤ **Techniques Ceinture Jaune**

12. Lao Mai Quyen
13. Tu Tuong Bong Phap
14. Song Luyen Kiem
15. Song Luyen Vat 2
16. Don Chan (**individuel - 5 techniques obligatoires parmi les 21 - libre présentation**)

➤ **Technique par équipe**

17. 1 Song Luyen et 2 quyen **au choix**
(3 pratiquants avec au minimum, un adulte féminin, un enfant et maximum 1 ceinture jaune)

➤ **Tir à la corde**

18. Equipes composées de 8 personnes (**dont une fille au moins, maximum 2 équipes maximum par comité**)
19. Da Cau : (1 match en 21 points, par équipe de 3)

¹ L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler une épreuve si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant

Combat²

- **Combat Ceinture Jaune - Adulte Masculin (de 1er Dang à 3^{ème} Dang et + 18 ans)**
 - 20. Inférieur ou égale à 65kg
 - 21. + 65kg → 70kg
 - 22. + 70kg → 75kg
 - 23. + 75kg → 80kg
 - 24. + 80kg

- **Combat Ceinture Jaune - Adulte Féminin (de 1er Dang à 3^{ème} Dang et + 18 ans)**
 - 25. Inférieur ou égal 57kg
 - 26. - 57kg → 65kg
 - 27. + 65kg

- **Combat Ceinture Bleu - Adulte Féminin (de 1er Cap à 3^{ème} Cap et + 18 ans)**
 - 28. Inférieur ou égal 57kg
 - 29. - 57kg → 65kg
 - 30. + 65kg

- **Combat Ceinture Bleu - Adulte Masculin (de 1er Cap à 3^{ème} Cap et + 18 ans)**
 - 31. Inférieur ou égale à 65kg
 - 32. + 65kg → 70kg
 - 33. + 70kg → 75kg
 - 34. + 75kg → 80kg
 - 35. + 80kg

- **Combat par équipe**
 - 36. Equipes composées de 3 combattants (dont une fille, maximum 2^{ème} dang, + de 18 ans).

² L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler une épreuve si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant

IV. Autorisation parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

Demeurant à.....

Agissant en qualité de père / mère / tuteur³ (nom et prénom du mineur)

de

1- Autoriseà participer à la coupe sud de la France à Toulouse le 3 et 4 mars 2007.

En dehors des horaires de compétition, la responsabilité incombe au représentant présent de l'école de Viet Vo Dao à laquelle appartient votre enfant, ci dessous nommé :

NomPrénom

Représentant de l'école

2- Autorise le représentant à prendre, sur avis médical, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation

A le

Signature des parents:

Signature du représentant de l'école de VVD :

³ rayer la mention inutile

V. Rappel du règlement combat :

Style de combat

- Le style de combat appliqué est de type «semi-contact». Les combattants doivent prouver qu'ils sont capables de mettre en pratique les techniques du Vovinam-VietVoDao dans un combat. Les coups doivent donc être portés mais contrôlés. Il ne s'agit pas de viser le K.O.
- Les points ne sont comptés que s'il y a contact, mais le K.O. est interdit.

Protections

Les protections obligatoires

- Coquille rigide (masculin)
- Plastron rigide ou en mousse (Féminin)
- Gants légers (mitaines en mousse)
- Protège tibias ou pieds non armé
- Casque en mousse et sans visière
- Plastron

Les protections facultatives

- Protège dents.

K.O. interdit

- Si la responsabilité du K.O. est attribuée au compétiteur non blessé, celui-ci est immédiatement disqualifié par les Juges après une consultation avec l'Arbitre, les deux Entraîneurs et le Responsable de Combat.
- Si la responsabilité du K.O. est attribuée au compétiteur blessé, celui-ci perd le combat et son adversaire n'est pas disqualifié.
- Dans le cas des K.O. graves avec une intention délibérée ou suite à une simulation de K.O., les responsables de l'organisation pourront prendre des mesures disciplinaires contre celui qui provoque le K.O.

Les techniques interdites

(Voir l'annexe 2 : le tableau de pénalité)

- Mettre son adversaire K.O.
- **Frapper au visage** avec les techniques de Bras : **Dam**(Coup de poing), **Chem**(sable), **Bat**(poing retourner), **Cho** (coude)...
- D'utiliser des techniques : **Cho** (Coude), **Xia, Chi** (Pique), **Trao, Cao, Cau** (Griffe) ou bien tirer les cheveux ou mordre.
- Frapper dans les zones dangereuses comme : Parties génitales, cou, nuque, dos.
- Frapper l'adversaire au sol, après qu'il soit tombé
- Frapper l'adversaire une fois qu'on est tombé au sol.

- Placer une technique de ciseau niveau haut (cou, tête)
- Frapper l'adversaire après l'ordre d'arrêt prononcé par l'Arbitre : « **THOI** »
- Frapper l'adversaire une fois qu'il est sorti de la surface de combat.

Les points non attribués

- Les deux combattants se touchent en même temps.
- Les attaques touchent les jambes, les bras ou les épaules.
- L'adversaire a perdu l'équilibre et est tombé tout seul
- Etre tombé après un **Da Bay** (coup de pied volant), sauf pour les 21 techniques de ciseaux.
- Attaques désordonnées, floues, ou imprécises.

Les techniques Autorisées

(Voir l'annexe 1 : le tableau des points attribués)

- Pour qu'elles soient comptabilisées, les techniques doivent être nettes et puissantes, mais suffisamment contrôlées pour ne pas mettre son adversaire en K.O.
- De même pour que les techniques de **Vat** (Lutte), de **Quet** (fauchage) ou de **Don Chan** (ciseaux) soient comptabilisées, elles doivent être réalisées de façon nette avec contrôle et suivi. En général les points ne sont comptabilisés que si l'on touche le **buste** (entre le cou et la ceinture).
- Les techniques autorisées sont :
 - **Dam**(coup de poing), **Chem**(sable), **Bat**(poing retourné) **Goi**(Genou) : dans le **Buste**
 - **Da**(coup de pied), **Da Bay**(coup de pied volant), : dans le **Buste** et le **visage**
 - **Vat** (Lutte), **Quet**(fauchage), **Don Chan**(ciseaux)

Les Pénalités et avertissements

(Voir l'annexe 2 : le tableau de pénalité)

- A tout moment les Juges ou l'Arbitre peuvent arrêter le combat pour donner des avertissements en respectant la procédure suivante :

Arrêt du combat (ordonné par l'Arbitre ou par l'un des Juges)

Réunion immédiatement entre les 3 Juges et l'Arbitre pour décider de l'avertissement.

Pour qu'un avertissement soit enregistré, il doit obtenir au minimum 2 voix pour et une voix neutre.

Les points en moins (points pénalités) doivent être enregistrés immédiatement par chaque juge.

L'Arbitre doit prononcer à haute voix la raison de la pénalité en désignant le combattant en faute.

Reprise du combat

Egalité de points

En cas d'égalité de points à la fin du temps réglementaire :

- Une prolongation d'une minute (3^{ème} reprise) sera demandée après une pause de 30 secondes.
- En cas d'égalité de points après la 3^{ème} reprise, une 4^{ème} reprise sera demandée sans limite de temps. Le combattant qui marquera le 1^{er} point sera déclaré vainqueur par les Juges.

Les interruptions

Les interruptions pendant les combats peuvent être demandées par l'Arbitre ou par les Juges dans les cas suivants :

- Dès que l'un des combattants a les deux pieds dans la Surface de Sécurité.
- L'un des combattants est à terre.
- Les deux combattants luttent corps à corps (Vat) pendant plus de 10 secondes.
- Demande par l'un des combattants ou par les entraîneurs de 15 secondes de repos supplémentaire ou d'abandon de combat.
- L'Arbitre ou les Juges peuvent imposer à tout moment une pause, s'ils la jugent nécessaire.
- Les juges peuvent à tout moment arrêter les combats et déclarer le vainqueur s'ils estiment que le combat est trop dangereux ou si les écarts de niveau sont trop importants.
- Intervention du Responsable de Combat.

Le service de soins, blessures

- A tout moment un combattant, un entraîneur, un Arbitre ou les Juges peuvent faire appel aux services de soins.
- Le médecin peut arrêter le combat après examen des blessures. Dans ce cas :
 - Si la responsabilité de la blessure est attribuée au combattant blessé, celui-ci perd le combat.
 - Si la responsabilité de la blessure est attribuée à l'adversaire du combattant, alors son l'adversaire perd le combat.

Annexe 1 : le tableau des points attribués

Technique	Cibles	Points
Dam (coup de poing), Chem (sable), Bat (poing retourner) Goi (Genou).	Dans le Buste (entre le cou et la ceinture)	1 point
Da (coup de pied), Da Bay (coup de pied volant).	Dans le Buste ou le visage	2 points
Vat (Lutte), Quet (fauchage, balayages),	Si l'adversaire est à terre	3 points maximums (selon les cas, de 1 à 3 points)
Don Chan (ciseaux)	Si l'adversaire est à terre	4 points maximums (selon les cas, de 1 à 4 points)
Toutes les techniques	Sur les jambes, les bras ou les épaules.	zéro point
• Les deux combattants se touchent en même temps. • L'adversaire a perdu l'équilibre et est tombé tout seul • Etre tombé après un Da Bay (coup de pied volant), sauf pour les 21 techniques de ciseaux. • Attaques désordonnées, floues, ou imprécises		zéro point

Annexe 2 : le tableau de pénalité

Technique	Cibles	Sanction
Quelques soient les techniques	Si l'adversaire est K.O.	Disqualification
Dam (coup de poing), Chem (sable), Bat (poing retourner) Goi (Genou).	Le visage, parties génitales, cou, nuque, dos.	Avertissement avec : -1 point à -3 points selon les cas
Da (coup de pied), Da Bay (coup de pied volant).	Parties génitales, cou, nuque, dos.	Avertissement avec : -2 points à -3 points selon les cas
Interdites : Cho (Coude), Xia, Chi (Pique), Trao, Cao, Cau (Griffe) ou bien tirer les cheveux ou mordre.	Toutes les cibles	Avertissement avec : -1 point à -3 points selon les cas
• Frapper l'adversaire au sol, après qu'il soit tombé • Frapper l'adversaire une fois qu'on est tombé au sol. • Frapper l'adversaire après l'ordre d'arrêt prononcé par l'Arbitre : « THOI » • Frapper l'adversaire une fois qu'il est sorti de la surface de combat.	Toutes les cibles	Avertissement avec : -1 point à -3 points selon les cas
Au 3^{ème} Avertissement		Disqualification
• Sortie de l'aire de combat volontairement, refus de combat ou fuite volontaire. • Montrer le dos pour pousser l'adversaire à la faute • Aller volontairement au sol pour fuir le combat.		Avertissement avec : -1 point
• Attitude incorrecte du combattant (verbale ou gestuelle) : ➤ Envers l'Adversaire ➤ Envers l'Arbitre ou les Juges ➤ Envers le public.		Avertissement avec : -2 points jusqu'à la disqualification

VI. Fiche d'inscription épreuves Techniques :

Région et Club :

Nom du Responsable : N° Tél. E-mail :

Adresse :

NOM	Prénom	GRADE	AGE	F/M	Numéro des épreuves ⁴																		
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19

Prix des épreuves Individuelles

Il est dégressif pour les épreuves individuelles si le pratiquant s'inscrit à plusieurs épreuves individuelles.

1 épreuve 6 €

2 épreuves 10 € soit 5 €/épreuve

3 épreuves 12 € soit 4 €/épreuve

Prix des épreuves par équipe :

épreuve à 2 10 € soit 5€ /pratiquant

épreuve à 3 12 € soit 4 €/pratiquant

NB : le tournoi de tir à la corde et de Da Cau sont gratuits !!!

⁴ Cocher les épreuves concernées

VII. Fiche d'inscription épreuves Combats :

Région et Club :

Nom du Responsable : N° Tél. E-mail :

Adresse :

[illegible]

VIII. Fiche d'inscription hébergements, repas :

Les mentions "Hôtel", "Particulier" et "Indifférent" font référence au type de logement qui a la préférence du pratiquant: à l'hôtel (Etap Hotel, 3 personnes par chambre), chez les pratiquants toulousains, ou indifféremment chez l'un ou l'autre (cocher la case qui convient).

Le Comité Midi-Pyrénées de Vovinam Viet Vo Dao a souhaité rendre accessible au plus grand nombre cette édition de la Coupe du Grand Sud et favoriser les rencontres entre les pratiquants. Nous vous proposons donc des hébergements chez les pratiquants toulousains ou à l'hôtel. Cette formule nous permet de diminuer considérablement le coût global et donc de calculer au plus juste le prix demandé aux participants. **Le "forfait" est de 38 €, comprenant le repas du soir, l'hébergement, et le petit déjeuner.**

Selon les souhaits exprimés et les disponibilités, l'organisation vous fera savoir le lieu d'hébergement au plus tôt.

A celles et ceux qui seront logés chez les pratiquants toulousains, nous demanderons d'amener un sac de couchage, afin de pourvoir éventuellement au manque de couvertures qui pourrait être rencontré. Merci de votre compréhension.

IMPORTANT : Afin d'organiser au mieux cette manifestation, nous vous serions infiniment reconnaissant de nous faire savoir au plus tôt, par mail elise.aitier@yahoo.fr ou par téléphone **06.13.02.58.46** (Elise) le nombre de pratiquants inscrits dans le club, sans attendre le retour par courrier; d'avance merci.

Région et Club :

Nom du Responsable : N° Tél. E-mail :

Adresse :

NOMS et PRENOMS (en lettre capitale)	Hébergement + Repas Samedi Soir + Petit déjeuner (forfait 38 euros)			Inscription aux épreuves (voir tarifs §VI et §VII)	montant par pratiquant (SVP Faites votre TOTAL)
	Hôtel	Particulier	Indifférent		
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL					€

Pour le règlement joindre un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de Comité Vovinam Viet Vo Dao Midi Pyrénées à l'adresse suivante :
« Vovinam Viet Vo Dao Auterivain 47 BD notre dame 31190 Auterive »

Ci-joint chèque N° : Fait le : Banque :